

Rezovo l'inaccessible

Description

Le taxi est sorti cahin-caha d'une petite ruelle. Combien pour un aller-retour Athopol - Rezovo - Athopol ? 35 deutschmarks ? Affaire conclue. D'un geste, Andréa, le chauffeur, renvoie son chien à la maison. La place est libre à l'arrière de la vieille Lada. C'est parti pour les quinze derniers kilomètres qui nous séparent de Rezovo.

Rezovo, le village bulgare jumeau de Begendick, le village turc. Il y a quatre mois, malgré la "forbidden zone" de Begendick, nous avons pu apercevoir Rezovo, distant d'à peine deux kilomètres, de l'autre côté de la Multu Deresi, cette rivière qui marque la frontière entre la Bulgarie et la Turquie. Cette fois-ci, il va s'agir d'apercevoir Begendick en forçant la très probable "forbidden zone" de Rezovo.

Andréa s'est arrêté à distance respectueuse de l'imposant portail métallique qui barre la route. Deux jeunes soldats, 18 ans peut-être, sont sortis de leur guérite. Au travers du portail, Andréa parlemente. Carte d'identité pour lui, passeports pour nous... Les deux militaires s'en vont en référer aux autorités. Par téléphone, les voilà qui épellent nos noms à leur chef, basé à Rezovo, à deux kilomètres de là. Espoir. Rezovo nous tend les mains.



Andréa s'est allumé une cigarette. Il s'excuse de ses vêtements frustes, mais il partait pêcher lorsqu'il nous a croisés dans les rues d'Athopol. Il aimerait nous expliquer, ce barrage, ces soldats, mais ses quelques mots d'allemand ne le lui permettent pas. D'un regard désolé, il fixe les pics qui hérissent le portail fermement cadenassé. De chaque côté s'échappe une haute clôture en Y au milieu d'une trouée de vingt mètres de large taillée dans la forêt. Bien entretenu, ce mur de fils de fer barbelés n'en a pas moins vieilli, et rien ne dit que les fils électrifiés qui l'équipent fonctionnent encore. L'ancien rideau de fer ? Probable. Il est vrai que les 269 kilomètres de frontière bulgaro-turque constituaient l'extrême sud de la frontière Est-Ouest du temps de la guerre froide...

C'est non. Les deux soldats, impassibles, nous ont rendu nos papiers. Pas d'étrangers à Rezovo. Pourquoi ? Pas d'étrangers à Rezovo. Pouvons-nous parler à votre chef ? Pas d'étrangers à Rezovo.

Par la route, trois mille kilomètres et cinq frontières séparent Paris de Rezovo. Alors échouer là, à deux kilomètres du but... Andréa, presque honteux, a dû faire demi-tour. Nous avons pu apercevoir Rezovo de Begendick ; nous ne verrons pas Begendick de Rezovo. A croire qu'ici, le rideau de fer ignore encore qu'il s'est levé il y a dix ans.

De quoi alimenter bien des rumeurs sur ce minuscule coin de Bulgarie. Dans la région, on murmure qu'un ministre au bras long s'est fait construire une belle villa à Rezovo, en bord de mer, pour profiter des plages désertes et si bien protégées de ce cul-de-sac bulgare. Et ce ne sont pas les trois cents habitants du village qui doivent l'importuner. On dit aussi que les champs de mines installés dans la forêt pendant la guerre froide n'ont pas été démantelés et que l'on a perdu leur trace...

De retour à Athopol, Andrea a finalement décidé de ne pas sortir en mer et se rabat sur un rocher d'où il taquine le poisson avec sa canne à pêche. A la tombée du jour, les pêcheurs du village investissent la jetée du petit port. Bruyants, turbulents, les voilà qui préparent leurs filets qu'ils s'apprêtent à aller poser une fois la nuit tombée. Ce soir, les pêcheurs d'Athopol sont d'humeur festive : ils accompagnent leurs rasades de vodka de pétards qu'ils s'envoient aux fesses pour se faire sursauter. Figé dans un crépuscule qui le plonge peu à peu dans le noir, le village résonne de loin en loin des explosions suivies d'éclats de rire. A quinze kilomètres de là, isolé dans son no man's land, Rezovo ignore tout des enfantillages des pêcheurs d'Athopol.

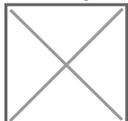
Vignette : le village de Rezovo en Bulgarie (photo libre de droits, attribution non requise).

* Par Guy-Pierre CHOMETTE



[Retour en haut de page](#)

Par Guy-Pierre CHOMETTE



[Retour en haut de page](#)

date créée

01/04/2003

Champs de Méta

Auteur-article : Guy-Pierre CHOMETTE